

CHAMPION IRON ANNONCE DES RÉSULTATS RECORDS DE REVENUS, DE BAIIA, DE RÉSULTAT NET ET D'UN FLUX DE TRÉSORERIE NET LIÉ AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION POUR SON TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2021

Résultat net de 120,8 M\$, BAIIA de 211,9 M\$ et flux de trésorerie net lié aux activités d'exploitation de 185,3 M\$; progression des travaux requis pour mener à terme le projet entièrement financé de la phase II d'expansion qui devrait être terminé d'ici la mi-2022

Montréal, le 27 janvier 2021 - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (« Champion » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer de solides résultats opérationnels et financiers pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2020 de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021.

Détails relatifs à la conférence téléphonique

Champion tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion le jeudi 28 janvier 2021 à 8 h 30 HNE (heure de Montréal) / vendredi le 29 janvier 2021 à 00 h 30 HAEA (heure de Sydney) pour discuter des résultats du troisième trimestre de l'exercice financier 2021. Les détails relatifs à la conférence téléphonique sont fournis à la fin du présent communiqué (le « document »).

1. Faits saillants

Santé et sécurité

- Aménagement d'un laboratoire de dépistage rapide utilisant une technologie approuvée et certifiée par Santé Canada sur le site minier permettant le dépistage des employés et des sous-traitants afin de réduire davantage les risques liés à la COVID-19;
- Élaboration d'un plan de contingence pour chaque secteur d'activité dans l'éventualité où plusieurs cas de COVID-19 sont détectés; et
- Mise en place et suivi en continu des mesures et protocoles afin de minimiser les risques liés à la COVID-19. Il est prévu que plusieurs de ces mesures et protocoles soient conservés afin d'assurer la santé et la sécurité des employés, des partenaires et des communautés locales.

Financiers

- Revenus de 329,5 M\$ et 885,1 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, comparativement à 171,1 M\$ et 609,4 M\$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019;
- BAIIA¹ record de 211,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à un BAIIA¹ de 57,9 M\$ à la même période en 2019. BAIIA¹ de 537,4 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à 287,4 M\$ à la même période en 2019;
- Résultat net de 120,8 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020 (BPA de 0,25 \$), comparativement à un résultat net de 30,2 M\$ à la même période en 2019 (BPA de 0,07 \$). Résultat net de 308,5 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 (BPA de 0,65 \$), comparativement à un résultat net de 102,7 M\$ à la même période en 2019 (BPA de 0,16 \$);

- Flux de trésorerie net lié aux activités d'exploitation s'élevant à 185,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, ce qui représente un flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation par action¹ de 0,39 \$, comparativement à 28,1 M\$ ou 0,06 \$ par action¹ à la même période en 2019. Flux de trésorerie net lié aux activités d'exploitation s'élevant à 388,9 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, ce qui représente un flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation par action¹ de 0,82 \$, comparativement à 225,0 M\$ ou 0,52 \$ par action¹ à la même période en 2019; et
- Liquidités disponibles² de 507,2 M\$ (excluant 44,6 M\$ en trésorerie affectée) au 31 décembre 2020, comparativement à des liquidités disponibles² de 298,7 M\$ au 31 mars 2020.

Opérationnels

- Production de 1 922 100 tmh de concentré de minerai de fer (« Fe ») à haute teneur (66,4 % Fe) pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à 1 832 800 tmh à la même période en 2019. Production de 5 989 700 tmh de concentré à haute teneur (66,3 % Fe) pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à 6 011 900 tmh à la même période en 2019;
- Taux de récupération de 83,6 % et 83,8 %, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, comparativement à des taux de récupération de 81,7 % et 82,7 %, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019; et
- Coût comptant total franco à bord (« FAB »)¹ de 56,2 \$/tms (43,1 \$ US/tms) (« coût comptant total » ou « coût comptant ») et de 54,1 \$/tms (40,4 \$ US/tms), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, comparativement à 54,2 \$/tms (41,1 \$ US/tms) et 52,3 \$/tms (39,4 \$ US/tms), respectivement, pour les mêmes périodes en 2019.

Autres développements

- Obtention le 12 novembre 2020 de l'approbation finale du conseil, pour la réalisation de la phase II d'expansion (« phase II ») et l'avancement des programmes de travaux requis pour mener le projet à terme en respect de l'échéancier prévu pour la mi-2022;
- Augmentation de la facilité de crédit garantie de premier rang, de 200,0 M\$ US à 400,0 M\$ US, procurant un montant supplémentaire de 200,0 M\$ US pour financer la phase II d'expansion, qui n'a pas été prélevé au 31 décembre 2020. Avec les liquidités disponibles² et les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'exploitation, la Société se considère pleinement financée pour mener à terme le projet de la phase II;
- Obtention de l'approbation de la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'acquisition des propriétés minières du projet de minerai de fer Kamistiatussuet (le « projet Kami »), situées dans la ceinture géologique de la Fosse du Labrador dans la partie sud-ouest de Terre-Neuve, près de la frontière avec le Québec, et de certains contrats apparentés. L'acquisition devrait permettre de sécuriser une capacité portuaire additionnelle de 8 Mtpa au quai multi-usager du port de Sept-Îles et de placer la Société en bonne posture pour tirer profit des opportunités de croissance; et
- Signature d'un contrat de transport maritime prévoyant un navire par mois, de janvier 2021 à mars 2021, à un prix convenu de 17,50 \$ US par tonne, majoré des commissions de fret.

Le chef de la direction de Champion, M. David Cataford, a déclaré : « Malgré les défis imposés par la pandémie de la COVID-19, Champion a établi plusieurs records au niveau de ses résultats financiers pour la période, bénéficiant de la hausse des prix pour le minerai de fer en plus de l'indispensable soutien de nos employés, de nos partenaires et des communautés. Fort de cet élan, le projet de la phase II d'expansion de la mine de fer du Lac Bloom est bien amorcé, puisque la Société a réussi à augmenter sa facilité de crédit garantie de premier rang ce qui, combiné aux liquidités disponibles et aux flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'exploitation, devrait permettre de financer le projet dans sa totalité et de doubler la capacité nominale de la mine de fer du Lac Bloom à 15 Mtpa de concentré de minerai de fer à haute teneur d'ici la mi-2022. De plus, afin de positionner stratégiquement la Société de façon à tirer profit des opportunités de croissance, et conformément aux plans d'acquisition récemment annoncés, notre équipe technique sera mandatée pour examiner et réviser l'étude de faisabilité sur le projet Kami, situé à quelques kilomètres au sud-est de nos opérations actuelles. Pour terminer, j'aimerais souligner que même si nous avons obtenu des résultats financiers records et que nous poursuivons notre trajectoire de croissance, notre priorité reste d'abord et avant tout d'assurer la santé et la sécurité de nos travailleurs qui s'illustrent par leur engagement et leur dévouement et continuent d'avoir un impact positif sur la Société. »

2. Réaction à la pandémie de la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 continue d'affecter l'économie mondiale, générant beaucoup d'incertitude économique et perturbant les marchés financiers.

Santé et sécurité des employés de la Société, des partenaires et des communautés locales

Depuis le début de la pandémie, la Société a été proactive en déployant de nombreuses mesures visant à atténuer les risques liés à la COVID-19, en conformité avec les directives du Gouvernement du Québec (le « Gouvernement ») et même au-delà, incluant les éléments suivants :

- Mise sur pied d'un comité de direction pour assurer un suivi et s'adapter aux défis constants engendrés par la COVID-19;
- Adaptation des milieux de travail et mise en œuvre de règles et de protocoles de sécurité;
 - Aménagement d'un laboratoire de dépistage rapide de la COVID-19 utilisant une technologie approuvée et certifiée par Santé Canada sur le site minier, procurant à la Société la capacité de dépister les employés et les sous-traitants;
 - Élaboration d'un plan de contingence pour chaque secteur d'activité dans l'éventualité où plusieurs cas de COVID-19 sont détectés;
 - Suivi et contrôle de la température avant les déplacements et à l'entrée du site minier du Lac Bloom;
 - Postes de désinfection partout sur le site minier et adoption de protocoles de distanciation sociale;
 - Adoption de mesures d'isolement par rapport aux communautés environnantes et auto-isolement pour les travailleurs qui présentent des symptômes;
 - Capacité de transport accrue afin de permettre des mesures de distanciation sociale adéquates; et
 - Registre des contacts des employés afin de suivre les infections potentielles et enclencher les protocoles sanitaires pour les cas suspects.
- Séance d'information obligatoire pour tous les nouveaux sous-traitants et employés et communication des mesures mises à jour;
- Suivi des mesures adoptées par les sous-traitants pour gérer la COVID-19; et
- Audits quotidiens et mensuels afin de vérifier l'efficacité des mesures adoptées par la Société.

Le plan d'action contre la COVID-19 de la Société est présentement disponible sur son site Web à l'adresse : www.championiron.com.

Impacts financiers et opérationnels

Malgré l'impact économique de la pandémie de la COVID-19, les prix pour le minerai de fer sont restés robustes durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020. Jusqu'à présent, les mesures d'atténuation du risque de la Société ont permis de minimiser l'impact de la pandémie et les opérations se déroulent à pleine capacité au Lac Bloom, générant un solide flux de trésorerie net lié aux activités d'exploitation.

La Société a mis en place des pratiques exemplaires pour gérer sa réaction face à la pandémie de la COVID-19, ce qui a engendré des coûts d'exploitation directs et marginaux durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, totalisant 2,2 M\$ ou 1,2 \$/tms¹ et 9,4 M\$ ou 1,7 \$/tms¹, respectivement. D'autres coûts opérationnels indirects ont aussi été engagés depuis le début de la pandémie, notamment des coûts liés aux pertes d'efficacité dans plusieurs secteurs des opérations de la Société. Ces coûts spécifiques à la COVID-19 et ses frais indirects pourraient continuer d'être engagés dans un avenir prévisible.

Incertitudes liées à la COVID-19

Bien que la Société gère ses opérations et ses liquidités de façon à atténuer les risques liés à la COVID-19, l'étendue des impacts que la pandémie aura sur les opérations et les flux de trésorerie dans l'avenir est incertaine et dépendra de l'évolution future de cette crise sanitaire, compte tenu du degré d'incertitude élevé quant aux impacts ultimes que la pandémie de la COVID-19 aura sur l'économie mondiale et sur la demande pour le concentré de minerai de fer.

3. Mise à jour de la phase II du Lac Bloom

Étude de faisabilité du Lac Bloom (l'« étude de faisabilité »)

Le 20 juin 2019, la Société a annoncé les conclusions de l'étude de faisabilité préparée conformément aux exigences de l'Instrument National 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») et le Code du Joint Ore Reserves Committee (« JORC ») (édition 2012) (voir le communiqué du 20 juin 2019 disponible sous le profil de la Société sur SEDAR au : www.sedar.com, auprès de l'ASX au : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société au : www.championiron.com) faisant état de réserves minérales prouvées et probables estimées à 807,0 Mt (346,0 Mt de réserves prouvées et 461,0 Mt de réserves probables) à une teneur moyenne de 29,0 % Fe. Le projet de la phase II, tel que détaillé dans l'étude de faisabilité, vise à doubler la capacité nominale du Lac Bloom à 15 Mtpa de concentré de minerai de fer à 66,2 % Fe, en terminant la construction d'une deuxième usine, dont la construction avait été amorcée par l'ancien propriétaire de la mine. En se basant sur le nouveau plan minier optimisé, le taux d'extraction minière au Lac Bloom serait aussi augmenté pour accélérer l'approvisionnement de minerai aux installations d'usinage agrandies, tout en conservant une durée d'exploitation de 20 ans.

L'étude de faisabilité envisage une période de construction de 21 mois moyennant des dépenses en immobilisations estimées à 633,8 M\$, incluant 44,0 M\$ en dépôts. Les paramètres économiques du projet, basés sur un prix pour le minerai de fer de 83,9 \$ US/t selon le prix de référence IODEX 65 % Fe CFR Chine (« P65 » ou « Platts 65 »), indiquent une valeur actualisée nette (« VAN ») après impôt à un taux de 8 % de 2 384 M\$, phases I et II combinées, et un taux de rendement interne (« TRI ») après impôt de 33,4 %. Sur la durée d'exploitation, le coût comptant total¹ projeté serait de 46,6 \$/t tandis que le coût de maintien tout inclus¹ moyen serait de 52,3 \$/t.

Financement

À la suite de l'approbation finale du conseil (le 12 novembre 2020), pour la réalisation du projet de la phase II, la Société a augmenté sa facilité de crédit le 23 décembre 2020 de 200,0 M\$ US (à 400,0 M\$ US) ce qui, en plus des liquidités disponibles² et des flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'exploitation, est considéré suffisant pour assurer le plein financement du projet, lequel devrait être terminé d'ici la mi-2022.

Le 23 décembre 2020, Champion a reçu une lettre d'engagement de crédit approuvé de 75,0 M\$ US, en lien avec un financement d'équipement pour la phase II de Caterpillar Financial Services Limited, sujet à la signature de la documentation définitive, laquelle devrait avoir lieu prochainement.

Tel que décrit plus en détails dans l'étude de faisabilité et avec les programmes de travaux anticipés relatifs aux installations portuaires requis pour soutenir les volumes accrus découlant du projet de la phase II, Champion et la Société du Plan Nord ont planifié investir conjointement 135,0 M\$ dans la Société ferroviaire du Port de Pointe-Noire (« SFPPN »), dont 85,0 M\$ seront investis par Champion. La contribution de la Société sera en partie financée, pour un montant allant jusqu'à 70,0 M\$, par le Fonds du développement économique (l'« emprunt à terme »). L'emprunt à terme aura un terme de 11,5 ans et portera intérêt au taux de 3,7 %, avec des remboursements annuels de 6,0 M\$ débutant à compter du 1^{er} avril 2022.

État d'avancement

Durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, 31 949 000 \$ ont été engagés sur le projet, pour un total de 115 145 000 \$ investis jusqu'à présent, ce qui inclut une somme de 6 010 000 \$ en avances versées à la SFPPN. Les travaux suivants ont été entrepris et les étapes suivantes ont été franchies :

- Travaux d'ingénierie terminés à 65 % en date du 31 décembre 2020;
- Installation de bancs à spirales d'ébauchage;
- Installation des convoyeurs de l'aire de broyage;
- Poursuite des travaux électriques à la sous-station Z3;
- Achèvement de la modification et de la mise en service du convoyeur de l'aire de stockage du minerai;
- Achèvement des travaux de contrôle des poussières dans le secteur de l'aire de stockage du minerai;
- Finalisation des abris de protection de l'aire de chargement;
- Sélection des principaux fournisseurs d'équipement minier; et
- Commencement de diverses installations mécaniques, incluant les tables filtrantes et les pompes à vide.

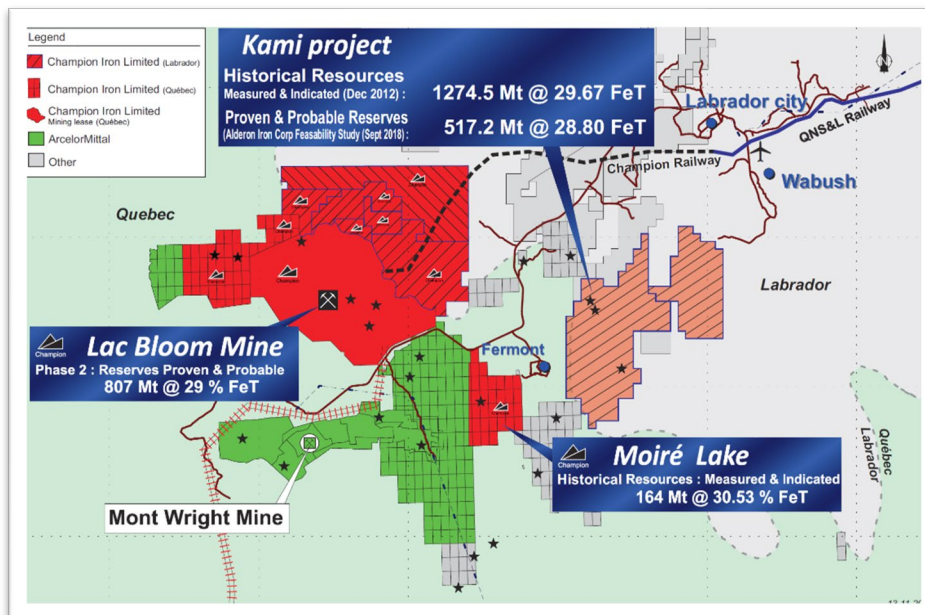
Les réserves et les ressources de la phase II du Lac Bloom sont basées sur l'étude de faisabilité préparée par BBA Inc., Soutex et WSP Canada Inc., prenant effet le 20 juin 2019 et déposée le 2 août 2019. La Société n'a connaissance d'aucune nouvelle information ou donnée qui aurait une incidence importante sur les renseignements inclus dans l'étude de faisabilité et confirme que toutes les hypothèses importantes et les paramètres techniques qui sous-tendent les estimations dans l'étude de faisabilité s'appliquent toujours et n'ont pas subi de changements substantiels. L'étude de faisabilité est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com, auprès de l'ASX au : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société au : www.championiron.com.

4. Acquisition du projet Kami

Le 13 novembre 2020, la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador a approuvé l'acquisition, par la Société et certaines de ses filiales, des propriétés minières du projet Kami et de certains contrats apparentés [l'« acquisition »], auprès de Restructuration Deloitte inc. (le « séquestre »), à titre de séquestre pour Alderon Iron Ore Corp. (« Alderon »). Le projet Kami et les propriétés minières apparentées sont situés dans la ceinture géologique de la Fosse du Labrador, dans le sud-ouest de Terre-Neuve, près de la frontière avec le Québec.

La contrepartie offerte dans le cadre de l'acquisition est constituée de 15,0 M\$ en trésorerie, l'extinction d'environ 19,4 M\$ de la dette garantie d'Alderon (la « dette garantie ») par l'émission de 4 200 000 actions ordinaires de Champion, et un engagement en faveur du séquestre de verser un paiement de production préétabli à l'égard d'une quantité déterminée de la future production de concentré de minerai de fer issu du projet Kami. Dans le cadre de la transaction, Champion a aussi exercé, par l'entremise d'une filiale, une option lui permettant d'acquiescer la dette garantie auprès de Sprott Private Resource Lending [Collector], LP (« Sprott ») et est ainsi devenu un créancier garanti de premier rang d'Alderon et de ses filiales. La clôture de l'acquisition reste sujette au consentement du Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'aux autres conditions de clôture usuelles. À la date de clôture, en contrepartie pour la dette garantie, Champion émettra 4 200 000 actions ordinaires de Champion à Sprott et Altius Resources Inc. et la dette garantie sera éteinte en contrepartie partielle du projet Kami.

Le projet Kami est un projet de minerai de fer à haute teneur situé à quelques kilomètres au sud-est de la mine du Lac Bloom exploitée par la Société et à proximité d'infrastructures disponibles. Les ressources historiques publiées antérieurement par Alderon sont estimées à 1 274,5 Mt de ressources mesurées et indiquées (536,9 Mt mesurées et 737,6 Mt indiquées), avec des réserves prouvées et probables de 517,2 Mt (392,7 Mt prouvées et 124,5 Mt probables), ces réserves étant inclusives de ces ressources. Alderon a déposé une étude de faisabilité mise à jour du projet Kami en septembre 2018. La Société s'attend à réviser l'envergure du projet et à mettre à jour, à brève échéance, l'étude de faisabilité. Dans le cadre de l'acquisition, Champion s'attend de sécuriser une capacité portuaire additionnelle de 8 Mtpa, incluant un prépaiement de frais portuaires, au quai multi-usager du port de Sept-Îles, présentement utilisé par la Société pour exporter le concentré de minerai de fer du Lac Bloom.



Note : Les ressources historiques mesurées et indiquées au Lac Moiré de 164,0 Mt (164,0 Mt indiquées). Les autres réserves et ressources sont des estimations historiques et, du point de vue australien, des estimations étrangères.

Les réserves et les ressources minérales historiques susmentionnées sont de nature strictement historique et ne sont pas conformes au Règlement 43-101 ni au Code JORC (édition 2012); l'on ne devrait donc pas s'y fier. Une personne qualifiée, tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101, n'a pas réalisé suffisamment de travaux pour convertir ou classer les estimations historiques en ressources minérales ou en réserves minérales actuelles, et Champion ne considère pas les estimations historiques comme des ressources minérales ou des réserves minérales actuelles. Ces estimations historiques sont basées sur les rapports techniques conforme au Règlement 43-101 suivants : (i) en ce qui a trait à la propriété du Lac Moiré, le rapport technique intitulé « *Technical Report and Mineral Resource Estimate on the Moiré Lake Property* » préparé par P&E Mining Consultants Inc., daté du 11 mai 2012 avec une date d'effet au 28 mars 2012; et (ii) en ce qui a trait au projet Kami, le rapport technique intitulé « *Updated Feasibility Study of the Kamistiatussset (Kami) Iron Ore Property, Labrador* » préparé pour Alderon par BBA Inc., Gemtec Ltd, Watts, Griffis and McQuat Ltd et Golder Associates Ltd, daté du 31 octobre 2018 avec une date d'effet au 26 septembre 2018.

Champion Iron Limited n'est pas tenu de rendre compte de ces estimations étrangères de minéralisation conformément à la règle 5 d'inscription à l'ASX, puisque chacune des études de pré-faisabilité susmentionnées et des rapports techniques ont été préparés pour les propriétés adjacentes ou proches des concessions minières de Champion Iron Limited.

5. Activités d'exploitation à la mine du Lac Bloom

	Trois mois terminés le			Neuf mois terminés le		
	31 décembre			31 décembre		
	2020	2019	Variance	2020	2019	Variance
Données d'exploitation						
Stérile extrait (tmh)	4 957 600	3 409 200	45 %	11 684 800	10 562 300	11 %
Minerai extrait (tmh)	5 183 000	4 905 300	6 %	15 935 600	15 404 300	3 %
Matériel extrait (tmh)	10 140 600	8 314 500	22 %	27 620 400	25 966 600	6 %
Ratio de découverte	0,96	0,70	37 %	0,73	0,69	6 %
Minerai broyé (tmh)	5 193 700	4 639 000	12 %	15 360 900	14 869 800	3 %
Teneur d'alimentation (% Fe)	29,7	32,0	(7 %)	30,6	32,3	(5 %)
Récupération (%)	83,6	81,7	2 %	83,8	82,7	1 %
Teneur du produit (% Fe)	66,4	66,4	— %	66,3	66,3	— %
Concentré de minerai de fer produit (tmh)	1 922 100	1 832 800	5 %	5 989 700	6 011 900	— %
Concentré de minerai de fer vendu (tms)	1 891 300	1 922 100	(2 %)	5 713 500	5 689 200	— %
Données financières (en milliers de dollars)						
Revenus	329 545	171 100	93 %	885 113	609 384	45 %
Coût des ventes	106 291	104 119	2 %	309 135	297 647	4 %
Coût des ventes – coûts marginaux liés à la COVID-19	2 215	—	— %	9 448	—	— %
Autres dépenses	9 135	9 071	1 %	29 102	24 316	20 %
Charges financières nettes	8 648	4 718	83 %	10 713	80 203	(87 %)
Résultat net	120 771	30 184	300 %	308 491	102 699	200 %
BAIIA ¹	211 904	57 910	266 %	537 428	287 421	87 %
Statistiques (en dollars par tms vendue)						
Prix de vente moyen réalisé brut	194,8	140,1	39 %	169,2	146,5	15 %
Prix de vente moyen réalisé net ¹	174,2	89,0	96 %	154,9	107,1	45 %
Coût comptant total (C1) ²	56,2	54,2	4 %	54,1	52,3	3 %
Coût de maintien tout inclus ¹	65,0	62,2	5 %	62,2	63,7	(2 %)
Marge d'exploitation ¹	109,2	26,8	307 %	92,7	43,4	114 %

Rendement opérationnel

Le 24 mars 2020, la Société a annoncé la réduction de ses opérations à la suite des directives du Gouvernement face à la pandémie de la COVID-19, exigeant que les activités minières soient réduites au minimum dans la province de Québec. Tel qu'annoncé par la Société le 23 avril 2020, les opérations ont repris progressivement, suivant l'annonce du Gouvernement à l'effet que les activités minières étaient désormais considérées comme un « service prioritaire » au Québec. Bien que la Société ait opéré à capacité minimale pendant un certain temps et que ses activités à la mine aient été perturbées, les interventions rapides de la direction face à la pandémie de la COVID-19 ont permis de minimiser ses impacts sur la Société et les opérations. Malgré les impacts antérieurs sur les opérations, la Société a produit près de 6,0 millions de tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020. De plus, durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, la Société a procédé au deuxième arrêt planifié semi-annuel de l'usine.

i. Comparaison du troisième trimestre de l'exercice financier 2021 et du troisième trimestre de l'exercice financier 2020

Durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, 10 140 600 tonnes de matériel ont été extraites, comparativement à 8 314 500 tonnes à la même période en 2019, pour une progression de 22 %. Cette augmentation du matériel extrait est une retombée directe du programme de réfection de l'équipement minier de la Société, qui a permis d'augmenter le taux d'utilisation de l'équipement et la disponibilité de l'équipement. Le ratio de découverte plus élevé pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020 à 0,96, comparativement à 0,70 à la même période en 2019, est conforme au plan d'exploitation minière annuel et au ratio de découverte anticipé pour le trimestre. Le ratio de découverte a aussi été affecté par les efforts de la Société visant à rattraper le retard accumulé dans les activités d'extraction de stérile durant le premier trimestre de

l'exercice financier 2021, alors que les opérations de Champion avaient été affectées négativement par les directives imposées par le Gouvernement en réaction à la pandémie de la COVID-19.

L'usine a traité 5 193 700 tonnes de minerai durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à 4 639 000 tonnes à la même période en 2019, pour une hausse de 12 %. Le débit de traitement plus élevé est le résultat d'une plus grande disponibilité du minerai extrait et du taux d'utilisation de l'usine plus élevé. Les améliorations et les innovations opérationnelles mises en œuvre durant l'exercice financier terminé le 31 mars 2020 ont permis à la Société d'améliorer la stabilité de traitement et d'atteindre un taux de productivité plus élevé à l'usine, malgré les pertes d'efficacité engendrées par la COVID-19 et l'arrêt planifié à l'usine, ce qui a permis à la Société de tirer profit des prix plus élevés pour le minerai de fer.

La teneur traitée du minerai de fer au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2020 s'est établie à 29,7 %, comparativement à 32,0 % à la même période en 2019. La diminution de la teneur traitée est attribuable à la présence et au mélange de minerai à plus basse teneur en provenance de différentes fosses comparativement à l'année précédente, mais reste conforme au plan d'exploitation minière et à la teneur traitée moyenne prévue sur la durée de vie de la mine.

La Société a atteint un taux de récupération moyen de 83,6 % durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à un taux de récupération de 81,7 % à la même période en 2019, reflétant la plus grande stabilité du circuit de récupération.

Grâce à ces éléments, la mine du Lac Bloom a produit 1 922 100 tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur (66,4 % Fe) durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, en hausse de 5 % comparativement à la production de 1 832 800 tmh enregistrée à la même période en 2019. La production plus élevée est principalement le résultat de la quantité plus élevée de minerai extrait et le débit de traitement plus élevé, combinés à un taux de récupération moyen plus élevé, en partie contrebalancés toutefois par la teneur traitée plus basse. L'écart entre les quantités de concentré de minerai de fer produites et vendues durant le trimestre est attribuable au calendrier des livraisons.

ii. Comparaison des neuf premiers mois de l'exercice financier 2021 et des neuf premiers mois de l'exercice financier 2020

Durant le premier trimestre de l'exercice financier 2021, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact négatif sur plusieurs des activités de la Société, incluant : un taux réduit d'extraction minière en raison de la nécessité de se conformer aux directives de santé publique émises par le Gouvernement; une réduction de l'entretien d'équipement en raison des ressources limitées découlant de la COVID-19, ce qui a eu des répercussions négatives sur la disponibilité de l'équipement; l'arrivée des travailleurs saisonniers, qui a nécessité des efforts accrus d'intégration et de formation; et l'utilisation d'une seule des deux lignes de production de la Société pendant un certain temps en raison des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19. Lorsque les restrictions gouvernementales ont été levées, la Société a accéléré ses activités minières et est revenue à la pleine capacité de production.

La Société a extrait 27 620 400 tonnes de matériel durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à 25 966 600 tonnes à la même période en 2019. L'usine a traité 15 360 900 tonnes de minerai durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, en hausse de 3 % comparativement à la même période en 2019. Ces augmentations sont attribuables aux investissements consentis au niveau du programme de réfection de l'équipement minier, ainsi que les améliorations et les innovations opérationnelles mises en œuvre à l'usine dans le passé, qui ont permis à la Société de maximiser sa productivité actuelle, en partie contrebalancée toutefois par le ralentissement résultant de la pandémie de la COVID-19 durant le premier trimestre de l'exercice financier 2021. Par ailleurs, le taux de récupération s'est amélioré, passant de 82,7 % à 83,8 %, conformément aux niveaux ciblés par la Société. Grâce à ces éléments, la mine du Lac Bloom a produit un total de 5 989 700 tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur (66,3 % Fe) durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à 6 011 900 tmh à la même période en 2019.

Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société a reçu la confirmation que son premier test de production commerciale, réalisé durant le quatrième trimestre de l'exercice financier 2020, s'était qualifié à titre de concentré de minerai de fer convenant à la réduction directe (« RD ») de la part des producteurs de boulettes de RD et des exploitants d'usines de minerai de fer traité par réduction directe (« FRD »). Avec ses spécifications de produit confirmées, la Société a produit un deuxième lot de 207 900 tmh de concentré de minerai de fer à 67,8 % Fe avec un contenu combiné en silice et alumine de 2,68 % convenant à la RD, à la demande d'un client du Moyen-Orient durant le premier trimestre de l'exercice financier 2021 de la Société. Cette deuxième expédition confirme la capacité de la Société de vendre son minerai à des producteurs de boulettes de RD pouvant être converties par les producteurs de FRD et utilisées dans les fours à arc électriques, qui représentent un sous-marché croissant de la capacité mondiale de production d'acier. Ceci permettrait stratégiquement à la Société d'accroître sa clientèle potentielle et confirme que le Lac Bloom est l'un des rares gisements en production dans le monde qui pourrait adapter son produit pour répondre à l'évolution potentielle des méthodes de fabrication de l'acier au cours des années à venir.

6. Rendement financier

A. Revenus

Durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, 1 891 300 tonnes de concentré de minerai de fer à haute teneur ont été vendues à un prix réalisé brut moyen CFR Chine de 150,3 \$ US/tms, avant les ajustements liés aux ventes provisoires et les frais de transport. Le prix de vente moyen réalisé brut de 150,3 \$ US/tms représente une prime de 12,4 % par rapport au prix de référence P62, comparativement à une prime de 3,4 % au trimestre précédent. Le prix de vente moyen réalisé brut reflète les ventes à un prix déterminé, ainsi que le prix à terme à la date de règlement prévue pour les 601 000 tonnes qui étaient en transit à la fin de la période. Le prix de vente moyen réalisé brut plus élevé, à 150,3 \$ US/tms pour le trimestre récemment terminé, comparativement au prix de référence P65 moyen pour le trimestre, qui était de 146,1 \$ US/tms, démontre la capacité de la Société à bénéficier de prix plus élevés pour son minerai de fer à haute teneur par rapport à l'indice de référence P62, malgré le fait que certains volumes sous contrat aient été vendus aux prix des mois précédents, lorsque le prix de référence P65 était nettement plus bas.

Bénéficiant de la prime croissante pour les boulettes et de la reprise économique mondiale durant la période, la Société a réduit ou annulé les prix escomptés établis pour certaines ventes en fonction de l'indice P65, qui s'étaient avérés nécessaires pour concurrencer le prix des boulettes qui était à des niveaux très bas lors des périodes antérieures. Ainsi, la Société s'attend à ce que les prix réalisés pour son concentré de minerai de fer continuent de suivre l'indice P65 à long terme. De plus, la Société devrait continuer de bénéficier des prix de la période actuelle pour ses volumes sous contrat, basés sur les prix de référence P65 des mois précédents, pour la période à venir se terminant le 31 mars 2021. D'autres facteurs ont influencé le prix réalisé par la Société, notamment la demande croissante pour des produits à faible teneur en silice et alumine en raison des prix de plus en plus élevés pour le charbon à coke et les stocks de minerai de fer de plus en plus bas aux ports chinois, resserrant davantage la quantité de minerai de fer disponible.

Durant le troisième trimestre de l'exercice financier 2021 de la Société, les bas prix pour le carburant et une plus grande disponibilité des navires en raison du moratoire chinois sur le charbon australien, ont contribué à maintenir les frais de transport maritime à des niveaux plus bas comparativement à la même période l'an dernier. La variation des frais de transport relativement à l'indice C3 de la bourse baltique durant la période est principalement attribuable aux dates de réservation des navires et au fait que la Société a bénéficié d'un contrat de transport à un prix fixe de 15,46 \$ US par tonne majoré des commissions de fret pour un navire par mois jusqu'en décembre 2020.

Durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, un prix final a été établi pour la totalité des 1 188 000 tonnes de minerai de fer qui étaient en transit en date du 30 septembre 2020. Conséquemment, durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, des ajustements de prix pour les ventes provisoires de 15 376 000 \$ ont été comptabilisés en revenus additionnels pour ces 1 188 000 tonnes, pour un impact positif de 6,3 \$ US/tms.

En tenant compte des frais de transport maritime de 22,1 \$ US/tms et de l'ajustement lié aux ventes provisoires de 6,3 \$ US/tms, la Société obtient un prix moyen réalisé net de 134,5 \$ US/tms (174,2 \$ CA/tms) pour son minerai de fer à haute teneur livré au client final. Les revenus ont totalisé 329 545 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à 171 100 000 \$ à la même période en 2019. L'augmentation est attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société a vendu 5 713 500 tonnes de concentré de minerai de fer qui a été expédié dans 33 navires à des clients situés notamment en Chine, au Japon, en Corée du Sud, en Europe et au Moyen-Orient. Tandis que le prix de référence P65 du minerai de fer à haute teneur fluctuait entre un plancher de 96,5 \$ US/tms et un sommet de 187,9 \$ US/tms durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société a vendu son produit à un prix de vente moyen réalisé brut de 127,1 \$ US/tms. En combinant le prix de vente moyen réalisé brut avec l'ajustement lié aux ventes provisoires de 8,8 \$ US/tms, la Société a vendu son minerai de fer à haute teneur à un prix de 135,9 \$ US/tms durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, suivant donc l'indice moyen P65 à haute teneur de 128,2 \$ US/tms. Après déduction des frais de transport maritime de 19,6 \$ US/tms, la Société obtient un prix de vente moyen réalisé net¹ de 116,3 \$ US/tms (154,9 \$ CA/tms) pour son minerai de fer à haute teneur. Conséquemment, les revenus ont totalisé 885 113 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à 609 384 000 \$ à la même période en 2019. Bien que la hausse des ventes soit principalement attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹, le léger impact positif des volumes durant la pandémie de la COVID-19 illustre les avantages que la Société est allée chercher en investissant dans la fiabilité de sa production et dans sa capacité à augmenter son débit de traitement lorsque le prix du minerai de fer à haute teneur est élevé.

B. Coût des ventes

Le coût des ventes correspond au coût des opérations minières, du traitement du minerai et aux dépenses générales et administratives (« G&A ») du site minier.

Durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, le coût comptant total¹ ou le coût comptant C1¹ par tonne, excluant les frais marginaux spécifiques et non récurrents liés à la COVID-19, a totalisé 56,2 \$/tms, comparativement à 54,2 \$/tms à la même période en 2019. Le coût comptant total¹ pour la période était plus élevé en raison de la teneur traitée plus basse, combinée à un arrêt planifié plus long que prévu du chemin de fer Québec North Shore & Labrador (QNS&L), même si la Société a profité de cette période d'arrêt pour avancer les travaux initialement prévus lors de périodes futures. La Société bénéficie de ses investissements antérieurs et continus visant à apporter des innovations et des améliorations à l'usine ainsi que dans le programme de remise à neuf de l'équipement minier, lui permettant de maximiser la productivité durant la pandémie.

Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, en excluant les frais marginaux spécifiques et non récurrents liés à la COVID-19, la Société a produit du minerai de fer à haute teneur à un coût comptant total¹ de 54,1 \$/tms comparativement à 52,3 \$/tms à la même période en 2019. Le coût comptant C1¹ pour la période inclut l'impact négatif des pertes d'efficacité liées aux mesures de prévention contre la COVID-19 associées aux protocoles de distanciation sociale. Au premier trimestre de l'exercice financier 2021, en respect des valeurs fondatrices de la Société visant à maintenir son partenariat bénéfique avec sa main-d'œuvre, la Société a choisi de garder l'ensemble de ses travailleurs sur la liste de paie, malgré le taux de production réduit imposé par les directives de santé publique du Gouvernement. L'augmentation du coût comptant total¹ a été en partie compensée par la productivité opérationnelle.

Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, le coût comptant total¹ a été affecté négativement par les coûts liés aux opérations de la SFPPN, qui étaient plus élevés qu'aux périodes comparatives en 2019. La Société est confiante que les mesures correctives mises en œuvre par la SFPPN, combinées aux volumes accrus qui découleront de la phase II, permettront d'améliorer graduellement les opérations et se solderont par de futures économies des coûts par tonne.

C. Coût des ventes – Coûts marginaux liés à la COVID-19

En lien avec les directives du Gouvernement, la Société a mis en œuvre plusieurs mesures dans le cadre de ses efforts pour atténuer les risques liés à la pandémie de la COVID-19. La Société a engagé des coûts d'exploitation directs, marginaux et non récurrents de 2 215 000 \$ ou 1,2 \$/tms¹ et de 9 448 000 \$ ou 1,7 \$/tms¹ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, respectivement. Ces coûts spécifiques se composent principalement des primes versées aux employés en raison des horaires de travail ajustés, des coûts marginaux de transport, des coûts de laboratoire et de dépistage de la COVID-19 sur le site et des coûts marginaux pour le nettoyage et la désinfection des installations, et n'incluent pas les coûts liés aux pertes d'efficacité découlant de la pandémie de la COVID-19 et touchant tous les secteurs d'activité de la Société. Bien que les horaires de travail aient été adaptés et que des primes associées aient été versées durant le premier trimestre de l'exercice financier 2021, la Société a repris ses horaires de travail réguliers à la fin de juin 2020. Malgré le fait que les coûts associés aux horaires révisés et aux primes associées ne seront vraisemblablement pas récurrents, la Société continuera de déployer des mesures pour atténuer les risques liés à la COVID-19 sur le site et auprès des communautés locales. Conséquemment, des coûts spécifiques liés à la COVID-19 pourraient continuer d'être engagés au cours de l'exercice financier 2021.

D. Marge brute

La marge brute pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020 a totalisé 212 435 000 \$, comparativement à 62 350 000 \$ à la même période en 2019. L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable aux revenus plus élevés découlant du prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé de 174,2 \$/tms pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à 89,0 \$/tms à la même période en 2019. Les revenus plus élevés ont été en partie contrebalancés par les coûts marginaux liés à la COVID-19, qui ont totalisé 2 215 000 \$ ou 1,2 \$/tms¹ durant la période, les coûts de production plus élevés et la charge d'amortissement plus élevée attribuable aux investissements antérieurs consentis pour augmenter le débit de traitement et surpasser la capacité nominale de la mine.

La marge brute pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 a totalisé 540 640 000 \$, comparativement à 298 799 000 \$ à la même période en 2019. La hausse est largement tributaire du prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé de 154,9 \$/tms pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à 107,1 \$/tms à la même période en 2019, et des volumes plus importants de concentré de minerai de fer vendu. Les revenus plus élevés ont été en partie contrebalancés par les coûts marginaux liés à la COVID-19, qui ont totalisé 9 448 000 \$ ou 1,7 \$/tms¹ durant la période, combinés à une hausse des charges d'amortissement et des coûts de production.

E. Autres dépenses

La diminution des paiements fondés sur des actions pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020 reflète principalement la diminution des coûts pour les options d'achat d'actions, puisqu'aucune option d'achat d'action n'a été attribuée durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, comparativement à un total de 534 000 options d'achat d'actions attribuées durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2019.

L'augmentation des dépenses G&A durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à la même période en 2019, est attribuable aux salaires et charges sociales plus élevés en raison d'un effectif plus important, en partie compensés par une diminution des honoraires

professionnels et des frais de déplacement. L'augmentation des dépenses G&A durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à la même période en 2019, est attribuable à un effectif plus important, aux honoraires professionnels plus élevés et à la prime annuelle plus élevée pour l'assurance-responsabilité des administrateurs et dirigeants de la Société, en partie compensés par une diminution des frais de déplacement.

Les dépenses relatives au développement durable et les autres dépenses communautaires comprennent principalement les taxes versées à la communauté comme les taxes foncières et scolaires, ainsi que les dépenses de la Société liées à l'entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») avec les Premières Nations. La hausse de ces dépenses pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 reflète l'importance de plus en plus grande accordée par la Société au développement durable. Les dépenses relatives au développement durable et les autres dépenses communautaires sont restées stables durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020 comparativement à la même période en 2019.

F. Charges financières nettes

Les charges financières nettes se composent principalement des intérêts sur la dette à long terme, des gains et des pertes de change sur les comptes débiteurs, les liquidités¹ et la dette à long terme, de la perte découlant du refinancement de la dette et de la variation de la juste valeur des placements non courants.

Comparaison du troisième trimestre de l'exercice financier 2021 et du troisième trimestre de l'exercice financier 2020

Les charges financières nettes ont augmenté pour totaliser 8 648 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à des charges financières nettes de 4 718 000 \$ enregistrées à la même période en 2019. La hausse des charges financières nettes est principalement attribuable à une augmentation des pertes de change latentes et réalisées et à la perte découlant du refinancement de la dette, en partie compensées par une diminution des intérêts sur la dette à long terme et un gain suivant la variation de la juste valeur des placements non courants.

La Société bénéficie d'une couverture naturelle entre ses revenus générés en dollars américains et sa facilité de crédit libellée en dollars américains. L'appréciation du dollar canadien versus le dollar américain en date du 31 décembre 2020 comparativement au 30 septembre 2020 a contribué à la perte de change latente sur ses comptes débiteurs et les liquidités¹ libellées en dollars américains, laquelle est en partie compensée par un gain de change latent sur la dette à long terme de la Société libellée en dollars américains.

Les placements non courants en actions ordinaires cotées en bourse sont classés dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, l'augmentation nette de la juste valeur des placements non courants s'élève à 2 675 000 \$ et reflète le cours des actions plus élevé des placements, tandis qu'à la période comparative en 2019, la Société avait enregistré une diminution nette de 214 000 \$.

La perte découlant du refinancement de la dette résulte d'une modification de la facilité de crédit de la Société entrée en vigueur le 23 décembre 2020, laquelle a été augmentée pour financer la réalisation du projet de la phase II. Le refinancement a été considéré comme une modification non substantielle des termes de la facilité de crédit d'origine. Une perte hors caisse de 1 863 000 \$ a été comptabilisée à la suite de la modification.

L'intérêt plus faible sur la dette à long terme reflète la diminution du taux d'intérêt et la capitalisation des coûts d'emprunt sur les actifs qualifiés durant la période de développement du projet de la phase II d'expansion, pour un montant de 645 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020 (montant nul en 2019); ces éléments ont contribué à diminuer les charges financières nettes comparativement à la même période en 2019.

Comparaison des neuf premiers mois de l'exercice financier 2021 et des neuf premiers mois de l'exercice financier 2020

La diminution des charges financières nettes pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à la même période en 2019, est principalement attribuable à la diminution de la perte découlant du refinancement de la dette. Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, à la suite de la modification de sa facilité de crédit, la Société a comptabilisé une perte hors caisse découlant de la modification de la dette de 1 863 000 \$. En comparaison, durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2019, l'impact du remboursement des facilités de crédit antérieures survenu le 16 août 2019 s'était soldé par une perte de 57 274 000 \$. La majeure partie de cette perte de 57 274 000 \$ se composait d'éléments hors caisse, incluant la radiation des frais capitalisés à l'égard de transactions antérieures, la radiation d'instruments financiers dérivés, et la radiation de la valeur comptable non amortie des facilités de crédit antérieures.

La diminution des charges financières nettes est aussi attribuable à la réduction des intérêts suivant la transaction de refinancement clôturée le 16 août 2019 et reflète le coût moins élevé de la dette, en plus de la capitalisation des coûts d'emprunt liés au projet de la phase II d'expansion, pour un montant de 2 138 000 \$. Par ailleurs, la Société a comptabilisé un gain sur la variation de la juste valeur de ses placements non courants, qui est le résultat du cours des actions plus élevé pour ses placements en capitaux propres.

La diminution des charges financières nettes est en partie contrebalancée par une hausse des pertes de change latentes et réalisées découlant de la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en dollars américains, suivant l'appréciation du dollar canadien versus le dollar américain en date du 31 décembre 2020 comparativement au 31 mars 2020.

G. Impôts sur les bénéfices

La Société et ses filiales sont imposées en Australie et au Canada. En raison des pertes accumulées avant impôt, il n'y a pas de versement d'impôt sur les bénéfices exigible ou différé relativement aux activités australiennes. Aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé à l'égard des pertes inutilisées en Australie puisque la Société est d'avis qu'il est peu probable qu'elle disposera d'un bénéfice imposable disponible contre lequel les pertes pourraient être appliquées. Minerai de fer Québec inc. (« MFQ ») est assujettie à l'impôt minier au Québec, dont le taux d'imposition progressif varie entre 16 % et 28 %, chaque taux étant appliqué à la tranche appropriée du profit minier de MFQ, en fonction de la marge de profit minier de l'exercice. La marge de profit minier représente le profit minier, tel que défini par la Loi sur l'impôt minier du Québec, divisé par les revenus. Les taux d'imposition progressifs applicables à la marge de profit minier sont les suivants :

Échelle d'imposition de la marge de profit minier	Taux d'imposition
Profit minier entre 0 % et 35 %	16 %
Profit minier au-delà de 35 %, jusqu'à 50 %	22 %
Profit minier au-delà de 50 %	28 %

De plus, MFQ est assujettie à l'impôt sur les bénéfices au Canada, où le taux statutaire combiné, provincial et fédéral, était de 26,50 % pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020 (26,68 % en 2019).

Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, les charges d'impôt sur les bénéfices et d'impôt minier exigibles ont totalisé respectivement 67 470 000 \$ et 180 217 000 \$, comparativement à 2 644 000 \$ et 70 630 000 \$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. La variation est principalement attribuable au bénéfice imposable plus élevé.

Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, les charges d'impôt sur les bénéfices et d'impôt minier différées ont totalisé respectivement 6 411 000 \$ et 12 117 000 \$, comparativement à 15 733 000 \$ et 20 951 000 \$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. La diminution pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020 est attribuable à l'amortissement accéléré plus faible, découlant d'augmentations des écarts temporaires pour les deux exercices, mais en moindre proportion lors des périodes courantes.

En combinant les taux d'imposition statutaires au provincial et au fédéral et les impôts miniers, le taux d'imposition effectif (« TIE ») de la Société était de 38 % pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, comparativement à 38 % et 47 %, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Le TIE plus élevé pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2019 était relié au remboursement anticipé de la dette en 2019 qui n'a pas donné lieu à un recouvrement fiscal. Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, le TIE de 38 % était plus élevé que prévu. En effet, la marge de profit plus élevée de la Société a occasionné l'application d'un taux d'imposition plus élevé de 22 % selon l'échelle progressive d'imposition de la marge de profit minier tel qu'indiqué ci-dessus.

La Société a bénéficié des programmes temporaires d'allègement fiscal offerts par les gouvernements fédéral et provincial au Canada en réaction à la pandémie de la COVID-19, qui ont permis le report des paiements d'impôt jusqu'au 30 septembre 2020. La Société a payé tous les paiements reportés relatifs à l'exercice financier terminé le 31 mars 2020, ainsi que les acomptes provisionnels mensuels pour la période d'avril à septembre 2020, au deuxième trimestre de l'exercice financier 2021.

Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société a versé 122 076 000 \$ en impôts sur les bénéfices et en impôts miniers. La Société a aussi comptabilisé des impôts sur les bénéfices et des impôts miniers à payer de 115 937 000 \$ en date du 31 décembre 2020, qui seront exigibles en mai 2021 et qui ont contribué à l'augmentation du passif courant.

H. Résultat net et BAIIA¹

Comparaison du troisième trimestre de l'exercice financier 2021 et du troisième trimestre de l'exercice financier 2020

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, la Société a généré un résultat net record de 120 771 000 \$ (BPA de 0,25 \$). À la période comparative l'an dernier, la Société avait enregistré un résultat net de 30 184 000 \$ (BPA de 0,07 \$). La variation reflète la marge brute plus élevée, en partie compensée par une hausse des charges financières nettes.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, en excluant les frais marginaux liés à la COVID-19, qui ont totalisé 2 215 000 \$ ou 1,2 \$/tms¹, et la perte découlant du refinancement de la dette ainsi que leur impact fiscal associé, la Société a généré un résultat net ajusté¹ de 123 419 000 \$ (BPA ajusté¹ de 0,26 \$).

Durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, la Société a généré un BAIIA¹ record de 211 904 000 \$, ou une marge BAIIA¹ de 64 %, comparativement à un BAIIA¹ de 57 910 000 \$, ou une marge BAIIA¹ de 34 % à la même période en 2019. Cette variation d'une période à l'autre est principalement attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé, en partie contrebalancé par le volume réduit des ventes, les coûts de production plus élevés et les coûts marginaux liés à la COVID-19.

Comparaison des neuf premiers mois de l'exercice financier 2021 et des neuf premiers mois de l'exercice financier 2020

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société a généré un résultat net de 308 491 000 \$ (BPA de 0,65 \$), comparativement à un résultat net de 102 699 000 \$ (BPA de 0,16 \$) à la même période en 2019. La variation reflète la marge brute plus élevée et les charges financières nettes plus basses. La diminution des charges financières nettes est principalement attribuable à la modification de la facilité de crédit, qui a engendré une perte hors caisse découlant de la modification de la dette de 1 863 000 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à une perte hors caisse de 57 274 000 \$ à la même période en 2019 associée à la radiation des frais capitalisés à l'égard de transactions antérieures, la radiation d'instruments financiers dérivés et la radiation de la valeur comptable non amortie des facilités de crédit antérieures.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, en excluant les frais marginaux liés à la COVID-19, qui ont totalisé 9 448 000 \$ ou 1,7 \$/tms¹, et la perte hors caisse découlant du refinancement de la dette de 1 863 000 \$ ainsi que leur impact fiscal associé, la Société a généré un résultat net ajusté¹ de 315 182 000 \$ (BPA ajusté¹ de 0,67 \$). Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2019, en excluant principalement les transactions hors caisse non récurrentes associées au remboursement des facilités de crédit antérieures en date du 16 août 2019, la Société aurait généré un résultat net ajusté¹ de 154 340 000 \$ (BPA ajusté¹ de 0,27 \$).

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société a généré un BAIIA¹ de 537 428 000 \$, ou une marge BAIIA¹ de 61 %, comparativement à un BAIIA¹ de 287 421 000 \$, ou une marge BAIIA¹ de 47 % à la même période en 2019. Cette hausse du BAIIA¹ est principalement attribuable à la hausse du prix de vente moyen réalisé net¹, en partie contrebalancée par une hausse des coûts de production, des coûts marginaux liés à la COVID-19 et des dépenses G&A.

I. Coût de maintien tout inclus¹ et marge d'exploitation¹

Comparaison du troisième trimestre de l'exercice financier 2021 et du troisième trimestre de l'exercice financier 2020

Durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, la Société a enregistré un CMTI¹ de 65,0 \$/tms, comparativement à 62,2 \$/tms à la même période en 2019. La variation reflète principalement le coût des ventes plus élevé.

En déduisant le CMTI¹ de 65,0 \$/tms du prix de vente moyen réalisé net¹ de 174,2 \$/tms, la Société a généré une marge d'exploitation¹ de 109,2 \$/tms pour chaque tonne de concentré de minerai de fer à haute teneur vendue durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, comparativement à une marge de 26,8 \$/tms à la même période en 2019. La variation est principalement attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé.

Comparaison des neuf premiers mois de l'exercice financier 2021 et des neuf premiers mois de l'exercice financier 2020

Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société a enregistré un CMTI¹ de 62,2 \$/tms, comparativement à 63,7 \$/tms à la même période en 2019. La variation reflète principalement une diminution des investissements de maintien à l'égard des immobilisations corporelles dans la période courante. Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2019, d'importants investissements de maintien avaient été consentis afin d'accélérer les travaux de construction visant à rehausser les digues du parc à résidus miniers et ainsi assurer un dépôt sécuritaire des résidus miniers, et des sommes considérables avaient été investies dans le cadre du programme de remise à neuf de l'équipement minier afin d'accroître la disponibilité et le rendement de la flotte. Ultimement, ces investissements ont permis à la Société de maximiser sa productivité opérationnelle dans la période courante, et ce, tout en gérant les défis occasionnés par la pandémie de la COVID-19.

La marge d'exploitation¹ a totalisé 92,7 \$/tms pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à 43,4 \$/tms à la même période en 2019. La variation est principalement attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé.

J. Participation ne donnant pas le contrôle

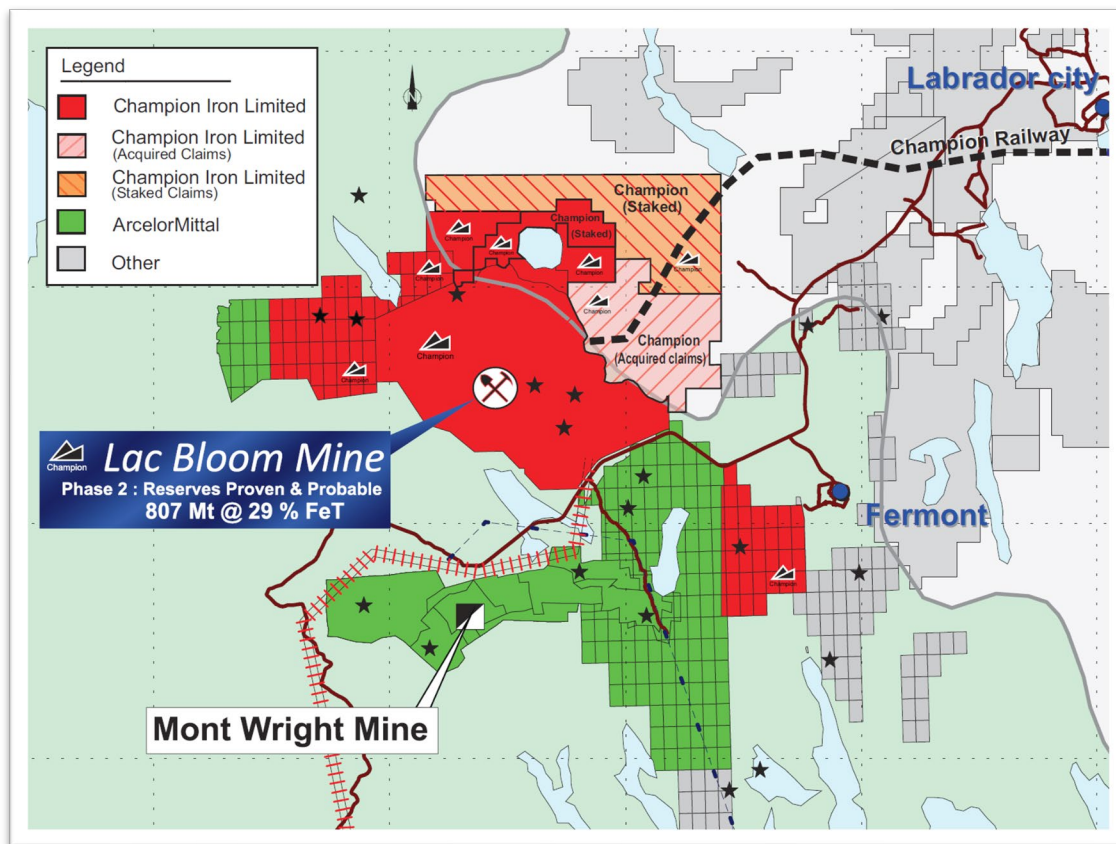
Suivant l'acquisition par Champion de la participation en capitaux propres de 36,8 % d'Investissement Québec dans MFQ le 16 août 2019, il n'y a plus de participation ne donnant pas le contrôle dans MFQ. Investissement Québec est le successeur de Ressources Québec inc., qui détenait la participation en capitaux propres dans MFQ au moment de la transaction.

7. Activités d'exploration

Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, la Société a continué de garder toutes ses propriétés en règle et n'a pas conclu d'ententes d'option. Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, 91 000 \$ et 355 000 \$ ont été engagés, respectivement, en frais d'exploration et d'évaluation, comparativement à 75 000 \$ et 502 000 \$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Les dépenses d'exploration comprennent principalement les frais requis pour conserver les propriétés d'exploration de la Société. De plus, les travaux d'exploration réalisés durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 comprennent des travaux de forage et de géophysique sur la propriété Gullbridge-Powderhorn de la Société située dans le centre-nord de la province de Terre-Neuve, et des coûts d'acquisition pour le jalonnement de titres miniers d'exploration supplémentaires.

Le 2 avril 2020, la Société a jalonné un bloc de claims couvrant une superficie de 31,8 km² directement au nord du bail minier du Lac Bloom de MFQ et contigu aux autres blocs de titres miniers dans ce secteur. De plus, la Société a fait l'acquisition d'autres titres miniers totalisant 38 km² également situés directement au nord du complexe minier du Lac Bloom. À la suite de ces transactions, la Société contrôle désormais un bloc de titres miniers totalisant 178,2 km² situé dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et dans la province de Québec, directement au nord et à l'ouest du bail minier du Lac Bloom.

Les réserves actuelles au Lac Bloom sont estimées suffisantes pour soutenir les opérations minières pour une période de 20 ans, toutefois les titres miniers acquis procurent de nouvelles opportunités à la Société et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de la Société qui vise à accroître l'étendue des gisements à proximité du complexe minier du Lac Bloom dans la mesure du possible.



8. Achats d'immobilisations corporelles à même les flux de trésorerie

Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, la Société a investi 49 867 000 \$ et 101 506 000 \$, respectivement, dans l'achat d'immobilisations corporelles, comparativement à 50 907 000 \$ et 129 632 000 \$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Le tableau suivant résume les investissements qui ont été faits :

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre		31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
(en milliers de dollars)				
Rehaussement des digues de retenue des résidus miniers	423	6 467	7 326	27 361
Découverte et activités minières	8 440	3 801	15 485	10 064
Réfection de l'équipement minier	2 579	1 150	6 754	15 391
Dépenses en immobilisations de maintien	11 442	11 418	29 565	52 816
Phase II	31 949	28 582	51 116	47 155
Autres dépenses en immobilisations de développement au Lac Bloom	6 476	10 907	20 825	29 661
Achat d'immobilisations corporelles à même les flux de trésorerie	49 867	50 907	101 506	129 632

La diminution des investissements relatifs au parc à résidus pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020 comparativement aux mêmes périodes en 2019 avait été anticipée. En effet, en 2019, la Société avait annoncé un programme accéléré de 30,0 M\$ pour procéder au rehaussement des digues de retenue du parc à résidus afin d'assurer le dépôt sécuritaire des résidus, lequel a été complété dans les délais et les budgets prévus. Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, les dépenses étaient associées aux travaux de construction sur le projet de digues et au rehaussement des digues de retenue du parc à résidus en lien avec une nouvelle ligne de résidus grossiers.

Les activités de découverte et d'extraction minière ont été réduites au premier trimestre de l'exercice financier 2021 en raison de la réduction des opérations exigée par le Gouvernement dans le cadre des directives visant à limiter la propagation de la COVID-19, mais ces activités ont repris durant le deuxième trimestre de l'exercice financier 2021. Durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020, l'effort visant à rattraper le retard accumulé au niveau des activités d'extraction de stérile durant la période où les activités ont été réduites au minimum a contribué à augmenter les activités de découverte, qui étaient déjà anticipées supérieures à celles de la période comparative en 2019 en raison du plan d'exploitation minière.

Les travaux réalisés dans le cadre du programme de remise à neuf de l'équipement minier de la Société ont été conformes à ce qui avait été planifié durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020 malgré un ralentissement durant le premier trimestre de l'exercice financier 2021. La diminution des investissements dans le programme de remise à neuf de l'équipement minier durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, comparativement à la même période en 2019, est attribuable à la décision de la Société d'investir des sommes pour améliorer la disponibilité et le rendement de sa flotte d'équipement minier, qui a fait en sorte que les sommes requises étaient plus importantes lors des périodes comparatives en 2019.

À la suite de l'approbation finale du conseil annoncée le 12 novembre 2020, de mener à terme le projet de la phase II, la Société s'attend à ce que les dépenses relatives à la phase II s'accroissent au cours des trimestres à venir.

Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, les autres dépenses en immobilisations de développement au Lac Bloom ont totalisé 6 476 000 \$ et 20 825 000 \$, respectivement. Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, les investissements se rapportent à des mises à niveau des infrastructures minières, à la mise en service de nouveaux équipements requis pour maintenir le ratio de découverte au niveau requis dans le cadre du plan minier de la phase II, à l'acquisition d'une centaine de wagons usagés au coût de 5 500 000 \$ et à un dépôt de 1 200 000 \$ sur une pelle de production. Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2019, les autres dépenses en immobilisations de développement au Lac Bloom avaient totalisé 10 907 000 \$ et 29 661 000 \$, respectivement, et se rapportaient à la réalisation de l'étude de faisabilité de la phase II, à la mise à niveau d'infrastructures minières et à des améliorations de la capacité des équipements de service.

9. Personne qualifiée et vérification des données

M. Nabil Tarbouche (P. Geo.), géologue sénior de MFQ, est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 et a révisé et approuvé l'information scientifique et technique relative au Lac Bloom contenue dans le présent document (l'« information Bloom Lake »). La révision et l'approbation de M. Tarbouche ne s'appliquent pas à l'information scientifique et technique en lien avec les réserves et les ressources de la Société contenue dans le présent document. La révision et l'approbation de M. Tarbouche ne s'appliquent pas aux énoncés portant sur la connaissance de la Société de nouvelles informations ou données ni à tout changement substantiel aux hypothèses importantes et aux paramètres techniques qui sous-tendent l'étude de faisabilité de la phase II. M. Tarbouche est membre de l'Ordre des géologues du Québec. M. Tarbouche consent à l'inclusion dans ce document de l'information Bloom Lake dans la forme et le contexte dans lesquels ils apparaissent.

10. Informations relatives à la conférence téléphonique et à sa webdiffusion

Une webdiffusion et une conférence téléphonique au cours desquelles ces résultats seront abordés plus en détails auront lieu le jeudi 28 janvier 2021 à 8 h 30 HNE (heure de Montréal) / le vendredi 29 janvier 2021 à 00 h 30 HAEA (heure de Sydney). Les auditeurs pourront suivre une webdiffusion en direct de la conférence téléphonique à partir de la section Investisseurs du site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com/investors/events-presentations ou en composant sans frais le 1-888-390-0546 en Amérique du Nord ou le +1-800-076-068 en Australie.

La webdiffusion sera archivée à des fins de consultation et sera disponible sur le site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com/investors/events-presentations. Une rediffusion téléphonique sera également disponible dans la semaine suivant la conférence téléphonique, en composant le +1-888-390-0541 en Amérique du Nord ou le +1-416-764-8677 outremer, puis en composant le code d'accès 096778#.

11. Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

Le présent document renferme de l'information et des énoncés qui peuvent constituer de l'« information prospective » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. À l'exception des énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent document concernant des événements, des réalisations ou des résultats futurs que Champion s'attend à voir se réaliser, y compris les attentes de la direction concernant : i) la capacité de la Société de faire progresser le projet d'expansion de la phase II, et le financement, l'échéancier de réalisation, l'impact sur la capacité nominale, les dépenses en immobilisations prévues et les paramètres économiques du projet; ii) le financement d'équipement de 75,0 M\$ US de Caterpillar Financial Services Limited pour la phase II et la date de clôture prévue; iii) les programmes de travaux prévus relatifs aux installations portuaires nécessaires pour traiter les volumes accrus découlant du projet de la phase II et les investissements conjoints de la Société et de Société du Plan Nord dans la SFPPN; iv) la réalisation de l'acquisition et la date de réalisation prévue, v) l'intention de réaliser une étude de faisabilité mise à jour et de revoir l'envergure du projet Kami; vi) la capacité portuaire additionnelle attendue à la suite de l'acquisition; vii) l'impact des fluctuations des prix du minerai de fer; viii) la conjoncture macroéconomique mondiale et dans l'industrie du minerai de fer; ix) les fluctuations des frais de transport maritime en lien avec les fluctuations des prix du minerai de fer; x) l'impact des fluctuations des taux de change sur la Société et sur ses résultats financiers; xi) les tests du nouveau produit et son impact sur l'obtention de nouveaux clients et l'élargissement de l'offre; xii) l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la SFPPN et la réduction associée des coûts des opérations portuaires; xiii) la croissance de la Société; xiv) l'amélioration opérationnelle de la Société; xv) les besoins en trésorerie de la Société au cours des douze prochains mois; xvi) la durée d'exploitation de la mine du Lac Bloom; et xvii) les mesures, mises en œuvre ou prévues, visant à atténuer le risque lié à la COVID-19 et en limiter sa propagation, et l'efficacité de ces dernières, ainsi que les répercussions potentielles de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de Champion, sa situation financière et ses résultats financiers et la récurrence des coûts opérationnels indirects spécifiques à la COVID-19, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés portant sur les « réserves » ou les « ressources » sont considérés comme des énoncés prospectifs puisqu'ils impliquent une évaluation implicite basée sur certaines estimations et hypothèses à l'effet que les réserves et les ressources décrites existent dans les quantités prédites ou estimées et que les réserves pourront être exploitées à profit dans l'avenir. Les réserves et les ressources réelles pourraient être supérieures ou inférieures aux estimations dont il est question dans le présent document. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de termes comme « planifie », « s'attend à », « budget », « est prévu », « estime », « continue », « prédit », « projette », « a l'intention de », « anticipe », « vise », « cibles » ou « est d'avis », ou des variations de ces termes, y compris leur forme négative, ou des énoncés à l'effet que certaines mesures et certains événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris, incluant notamment, l'obtention du consentement du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies de Terre-Neuve-et-Labrador en lien avec l'Acquisition. Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les accomplissements réels de la Société varient de façon importante par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs incluent, notamment : les résultats des études de faisabilité; les changements aux hypothèses utilisées dans le cadre des études de faisabilité; les délais dans les projets; la disponibilité continue du capital ou de financement ainsi que la conjoncture économique et les conditions générales du marché et des affaires; les incertitudes générales d'ordre économique, concurrentiel, politique et social; les prix futurs du minerai de fer; les coûts de transport futurs; l'incapacité des usines, des équipements ou des processus à opérer tel que prévu; des retards dans l'obtention des approbations gouvernementales, des permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; les effets de catastrophes et de crises de santé publique, y compris l'impact de la COVID-19 sur l'économie mondiale, le marché du minerai de fer et les opérations de Champion, ainsi que les facteurs dont il est question à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle 2020 de la Société et dans le rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com, auprès de l'ASX à l'adresse : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com. Il n'existe aucune certitude que cette information se révélera exacte, les résultats réels et les événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective.

Toute l'information prospective de Champion dans le présent document est donnée en date des présentes et est fondée sur les avis et les estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser son information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige. Si la Société publie une mise à jour de l'un ou de plusieurs des énoncés prospectifs, on ne doit pas supposer que d'autres mises à jour seront préparées en relation avec ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs. Champion met en garde le lecteur à l'effet que la liste de risques et d'incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient considérer les facteurs ci-dessus avec attention, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Les énoncés prospectifs comportent des risques inhérents, des incertitudes et d'autres facteurs qui ne peuvent être prédits ni contrôlés par la Société. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont faits en date du présent document, ou aux dates indiquées dans ces énoncés.

À propos de Champion Iron Limited

Champion Iron Limited, par l'entremise de sa filiale Minerai de fer Québec inc., détient et exploite le complexe minier du Lac Bloom, situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, à environ 13 km au nord de Fermont, Québec, et à proximité d'autres producteurs de minerai de fer établis. La mine du Lac Bloom est une mine à ciel ouvert, où l'extraction se fait à l'aide de pelles et de camions, avec un concentrateur d'où le concentré de minerai de fer est expédié par rail, initialement sur le chemin de fer du Lac Bloom, jusqu'au port de chargement situé à Sept-Îles, Québec. La phase I de l'usine du Lac Bloom a une capacité nominale de 7,4 Mtpa et produit du concentré de minerai de fer à haute teneur (66,2 % Fe) avec de faibles teneurs en contaminants, qui a su se mériter une prime par rapport au prix de référence Platts IODEX pour le minerai de fer à 62 % Fe.

Le projet de la phase II d'expansion vise à doubler la capacité nominale du Lac Bloom à 15 Mtpa de concentré de minerai de fer à 66,2 % Fe, en terminant la construction d'une deuxième usine de concentration et des infrastructures connexes, et en adaptant le plan d'exploitation minière pour assurer une durée d'exploitation de 20 ans. Le 12 novembre 2020, le conseil a donné son approbation finale pour la réalisation du projet de la phase II. Le 23 décembre 2020, la Société a clôturé une augmentation de ses facilités de crédit garanties de premier rang à 400 M\$ US ce qui, combiné aux liquidités disponibles² et aux flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'exploitation, devrait être suffisant pour financer la totalité du projet de la phase II, lequel devrait être terminé d'ici la mi-2022.

En plus du projet de la phase II partiellement complété, Champion contrôle également un portefeuille de projets d'exploration et de développement dans la Fosse du Labrador, incluant le projet de minerai de fer Fire Lake North, situé à environ 40 km au sud du Lac Bloom. La Société détient aussi une participation de 100 % dans la propriété Gullbridge-Powderhorn située dans le centre-nord de la province de Terre-Neuve.

La Société vend son concentré de minerai de fer partout dans le monde à ses clients en Chine, au Japon, au Moyen-Orient, en Europe, en Corée du Sud et en Inde.

Abréviations

Les abréviations suivantes sont utilisées tout au long de ce communiqué : \$ US (dollar américain), \$ CA (dollar canadien), t (tonne), tmh (tonne métrique humide), tms (tonne métrique sèche), Mtpa (million de tonnes par an), M (million), km (kilomètre), m (mètre), BAIIA (bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement), BPA (bénéfice par action), Lac Bloom ou mine du Lac Bloom (complexe minier du Lac Bloom), P62 (prix de référence IODEX 62 % Fe CFR Chine), C3 (indice C3 Baltic Capesize), CMTI (coût de maintien tout inclus), conseil (conseil d'administration) et facilité de crédit (les facilités de crédit modifiées).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Michael Marcotte
Vice-président, Relations avec les investisseurs
514-316-4858, poste 128
info@championironmines.com

Pour plus d'information à propos de Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site Web à l'adresse : www.championiron.com.

La diffusion du présent communiqué de presse a été autorisée par David Cataford, chef de la direction de Champion Iron Limited.

Des copies des états financiers consolidés résumés non audités de la Société et du rapport de gestion connexe pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020 sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR (www.sedar.com), auprès de l'ASX (www.asx.com.au) ou sur le site Web de la Société (www.championiron.com). Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS à la note 20 du rapport de gestion de la Société pour la période terminée le 31 décembre 2020, disponible sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com, auprès de l'ASX au : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société au : www.championiron.com.

² Les liquidités incluent les espèces et les quasi-espèces ainsi que les investissements à court terme et excluent la trésorerie affectée.